



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 534 Both Number of Sheets: 3
Architect: Schoeler, Barkham & Heaton, Ontario
1965

Number of Storeys: 2--garage attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? yes, 2-sided between kitchen
eating area/living room

Basement: -No
-Slab on grade

Cladding:

Primary: Concrete block
-Lower floor
Secondary: Cedar siding--vertical
-Upper floor
Other: Facebrick on chimney

Roof:

Materials: Tar and gravel,

Shape: Flat/gabled--shallow rise

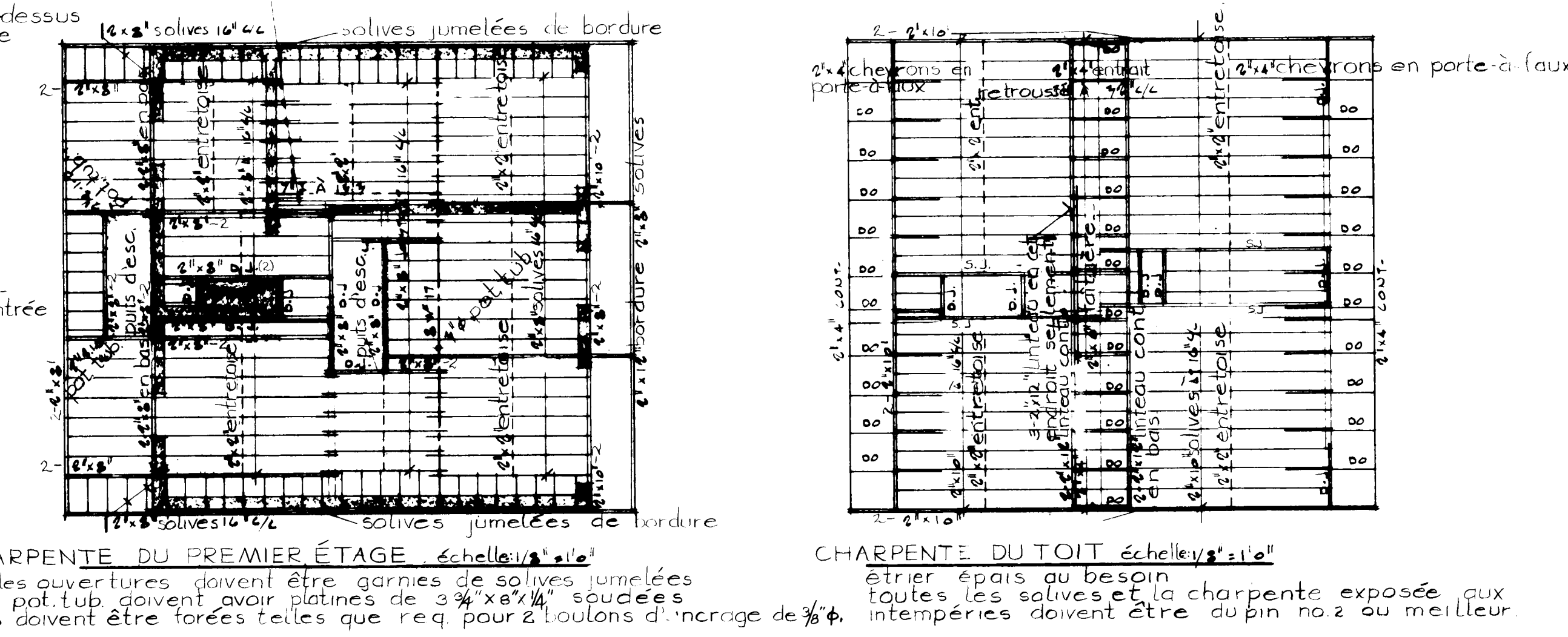
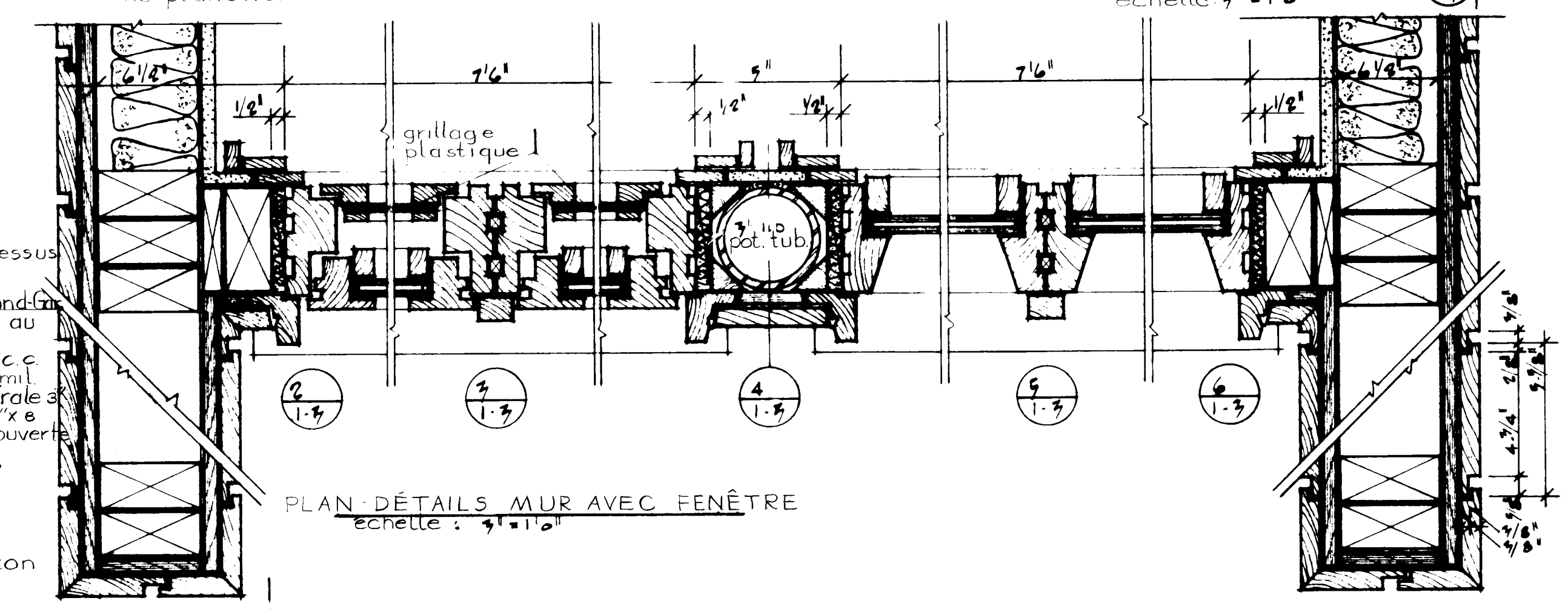
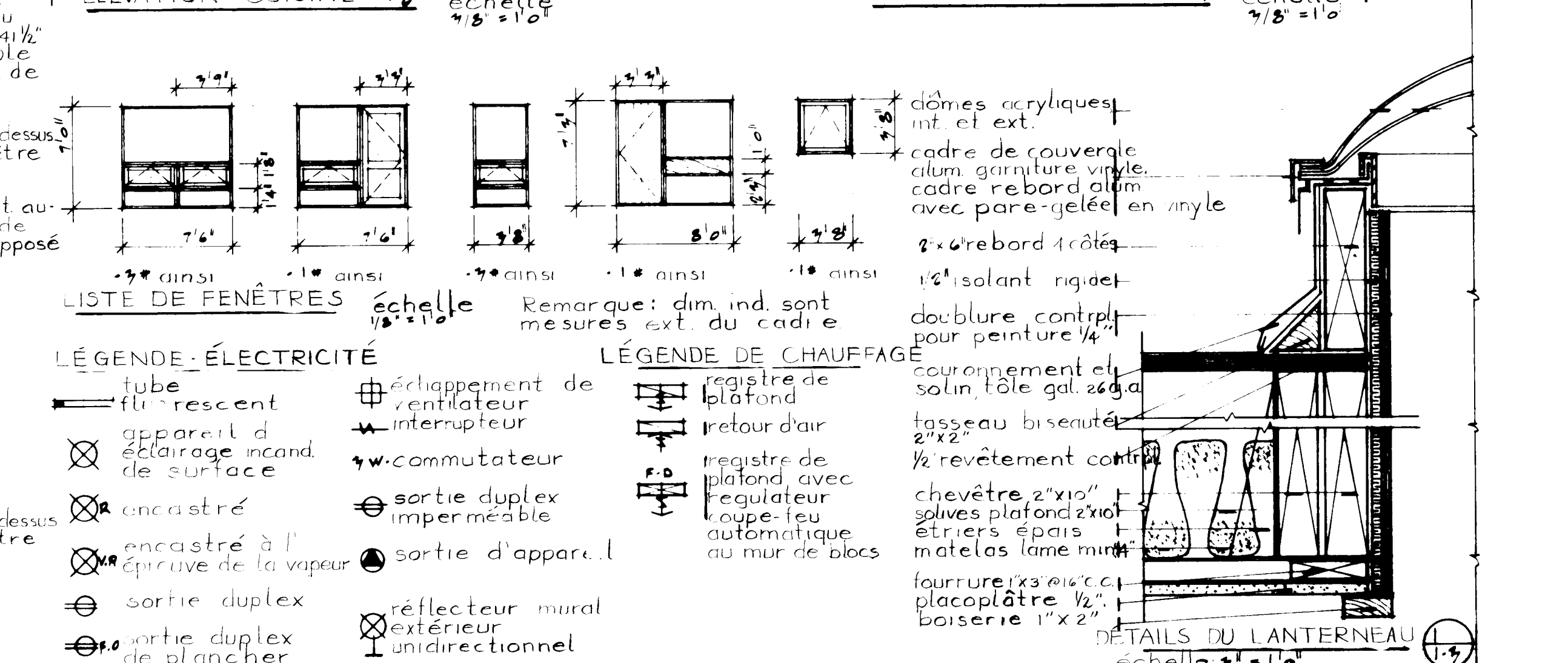
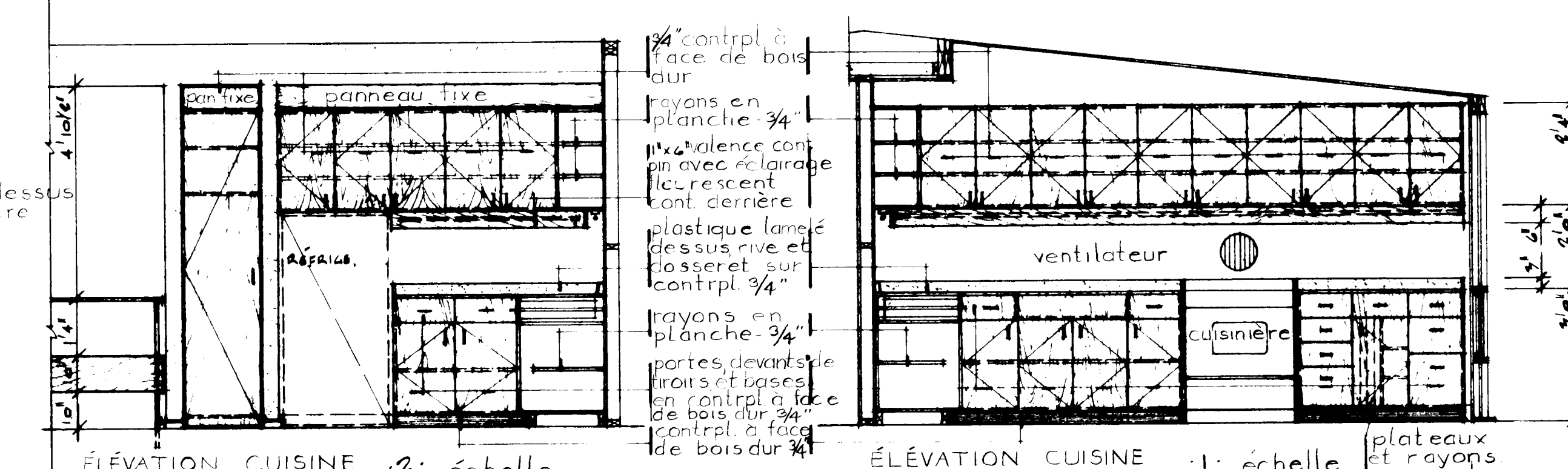
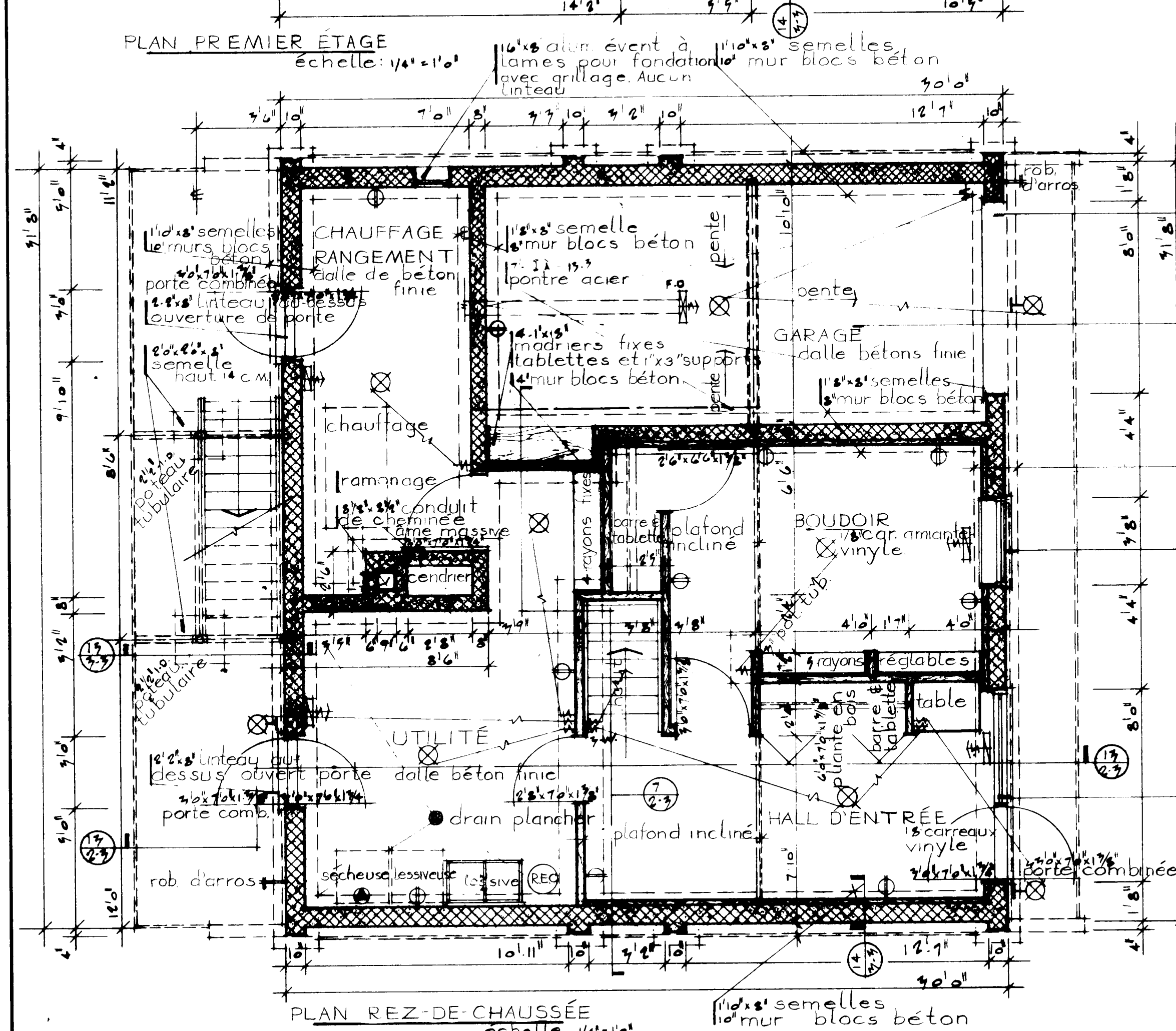
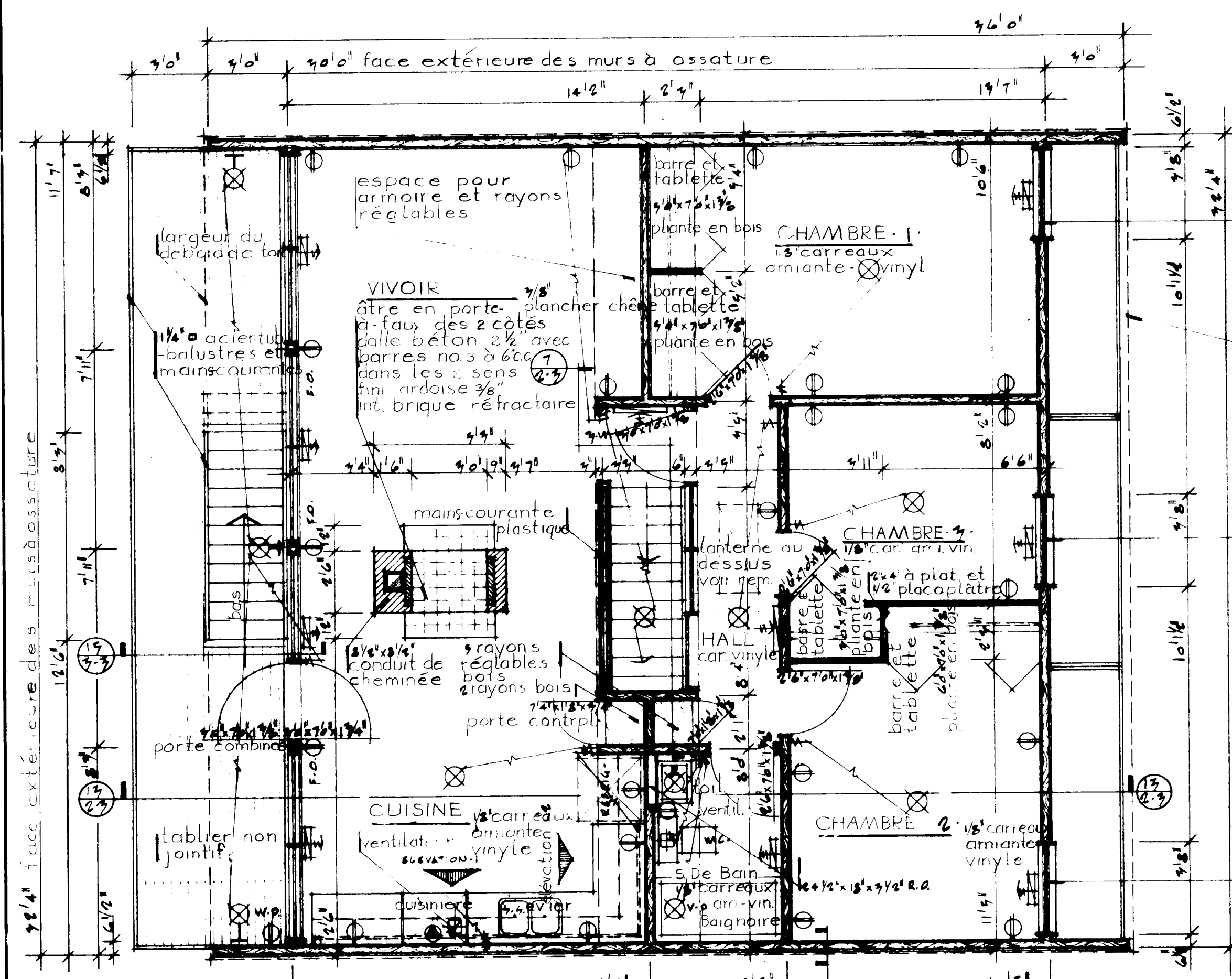
Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow

Balcony(ies)
-Rear--kitchen/living room access, stairs--rear yard access

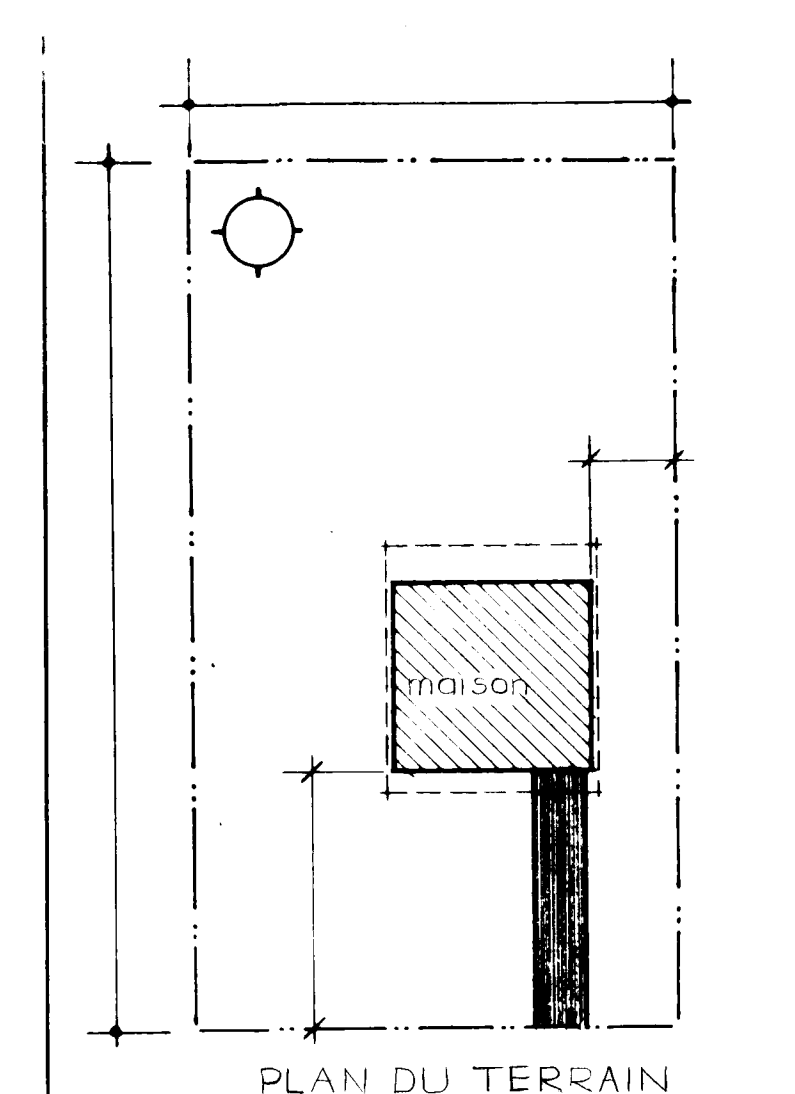
Skylights
-One "skydome" over bedroom hall

Main floor laundry room

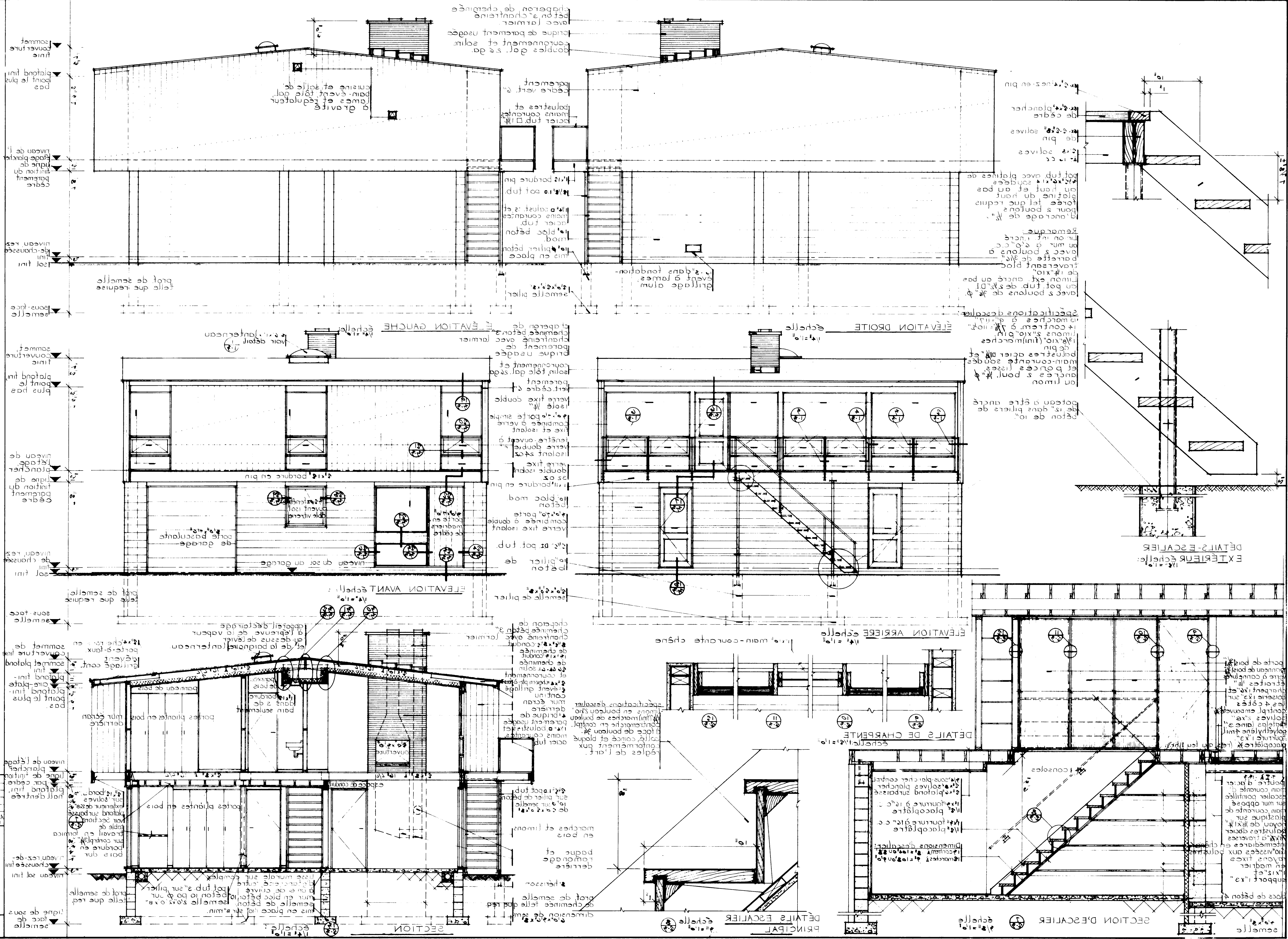
-



- REMARQUES GÉNÉRALES
1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
 2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4' C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
 3. DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC., DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUIVANT LA RIVE.
 4. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTES LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
 5. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
 6. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
 - 7a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 50 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
 - b) TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE 1 ET DE L'ESSENCE SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.



DATE: 10/1/60		DATE: 10/1/60	
NHA STDS CHKD BY: [Signature]		DATE: 10/1/60	
ARCHITECT: SCHOELE, BARKHAM & HEATON		DATE: 10/1/60	
DESIGN NO: 534		SHEET NO: 1 of 3	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION			



construction du débord de toit
 1/2" revêtement contrpl sapin
 2" chevrons en porte-à-faux
 1/2" latorure à 16" c.c.
 1/2" contrpl sapin G.I.S. 3/8"
 1/2" grillage de plastique
 de ventilation
 1/2" bord de toit en pin
 1/2" à 3/4" tôle galv.
 couramment
 et solin

Constm: assemblage haut de fenêtre et mur
 2" chevrons en porte-à-faux
 2" solives à 16" c.c.
 solives étriers mét. de
 grand rendement
 2" x 10" linteau cont.
 2" x 4" sablière

constn. du plancher au balcon
 1" x 4" bloc
 1/2" revêtement contrpl sapin
 2" solives continues à 16" c.c.
 1" x 8" entretoise massive
 1" x 4" lisse
 1/2" boulons de scellement
 à 4" o" c.c. dans 10" béton
 blocs massifs (remplis)

Attache de l'escalier ext.
 limon int. ancré à 6" o"
 c.c. au mur avec 2
 boulons à barette 1/4"
 traversant bloc de
 1/4" x 10" traversant bloc
 mural de 10"
 limon extérieur ancré
 au bas à pat. tubulaire
 de 2 1/2" ID avec 2
 boulons de 3/4"

étanchéité: carton-fibre bitume 1/8"
 au joint de tous les murs
 Constn. plancher en bois au débord de toit

balustres tube d'acier 1 1/2"
 et main courante fixés avec 2
 boulons de 1/2" traversant
 bordure de toit et 2 solives
 de bordure 2" x 8"
 plancher 2" x 6" (au bout seulement)
 plancher non-jointif 3/4" x 4"
 bordure pin 1" x 11"
 solives de bordure 2" x 8"

poteaux ancrés de 12"
 dans piliers ronds de
 béton 10"

1/2" x 6" min. semelles
 de piliers
 1/2" x 6" min. semelles
 continue

Construction du toit
 pente douce, couverture
 feutre goudronné 3 plis
 et gravier conforme au
 normes S.C.H.L.
 contrpl sapin 1/2" revêtement
 2" x 10" solives à 16" c.c.
 mat. isol. laine minérale 4"
 PV polyéthylène 4 mill.
 tasseau bois 1 1/2" x 4"
 placoplâtre 1/2"

Construction du mur
 salement à mi-bois vert
 1" x 6" cède
 feutre de const. 15 lb.
 revêtement contrpl sapin
 poteaux 2" x 4" à 16" c.c.
 matelas isol. laine min. 3"
 PV polyéthylène 4 mill.
 placoplâtre 1/2"
 plinthe de bois 2" haut

Construction du plancher
 carreaux amiante-vinyle
 feutre de const. 15 lb.
 plancher contrpl 1/4"
 sous-plan contrpl sapin
 solives 2" x 8" à 16" c.c.
 tasseau de bois 1 1/2"
 @ 16" c.c.
 placoplâtre 1/2"

matelas isolant 4" sur
 base de fondation
 en blocs de béton

2" x 8" solive de bordure
 2" x 8" blocs
 2" x 8" lisse basse
 1" x 6" blocs
 1/2" x 6" boulons de scellement
 à 6" o" c.c. dans blocs béton
 remplis massifs

Construction du mur
 blocs de béton 10"
 c.a.p. de ciment 1/2"
 matelas isolant laine
 minérale 2"
 fourures de bois 2" x 4" @ 16" c.c.
 PV polyéthylène 4 mill.
 placoplâtre 1/2"
 plinthe de bois 2" haut

Construction du plancher
 carr. am. vinyle 1/8"
 dalle de béton armée 4"
 treillis de broche 6/6 @ 10" o"
 PV polyéthylène 4 mill.
 herisson 8"

mur au périmètre
 conduit de chauffage
 "sonaire" dans isolant
 terminique en yrac dans
 compart. en béton armé
 de treill. 5" enveloppé
 d'un PV en polyéthylène

isolant rigide 2" jusqu'à
 2'6" en bas

2 couches imperm.
 bitum. appr. jusqu'à
 1" en bas du sol

1/2" x 6" min. x 8" sem.

SECTION DE MUR

19
 3/4
 échelle
 3/4" = 1'0"

DÉTAILS - MURS, FENÊTRES, ET PORTES

échelle
 3/4" = 1'0"

SECTION - MUR

14
 3/4
 échelle
 3/4" = 1'0"

DATE		NHA STDS		CHKD BY	DATE	REVISIONS		BY
ARCHITECT SCHOELER, BARKHAM & HEATON DATE DESIGN NO. 534 SHEET NO. 3 of 3 CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION								